



Monsieur le Président,

Dans ce département, aucun CTL ne s'est tenu dans son intégralité depuis le 4/07/2019, suite à l'annonce du projet du nouveau réseau de proximité rejeté par les organisations syndicales et les agents.

Face à la crise du COVID, les organisations syndicales, responsables, ont accepté de participer aux réunions informelles proposées dans le cadre du CHSCT. Au-delà de nos divergences, il nous semblait indispensable d'y participer afin de faire le lien avec l'ensemble des agent.e.s, particulièrement affecté.e.s.

A travers nos réflexions et nos demandes, nous avons contribué à protéger et à améliorer la situation des agent.e.s, en particulier sur les points suivants :

- autorisation de déplacement,
- remboursement des frais de repas,
- nettoyage des locaux et modalités de désinfection,
- conditions de travail des télétravailleurs (isolement, accident de travail à domicile...),
- conditions d'accueil du public,
- conditions de travail des agents en présentiel,
- droit d'alerte.

Malgré les conditions matérielles difficiles du dialogue social, nous avons joué pleinement notre rôle.

Malheureusement, force est de constater que rien n'a changé.

Naïvement, nous pensions que le jour d'après était arrivé.

Derrière le fameux prétexte d'attente d'expertise de la DG, certaines demandes, essentielles, sont restées sans réponse ou ont donné lieu à une réponse incomplète, tardive ou contradictoire de votre part :

- plan de continuité de l'activité et plus précisément le détail des missions prioritaires par service et des effectifs nécessaires,
- plan de reprise de l'activité,
- note sur les congés (messages contradictoires de la direction),
- écrêtements (date limite du 11/05 non diffusée).

Concernant les mutations, nous attendons toujours la liste des agent.e.s par grade et ancienneté. Comme il a été affirmé lors de la réunion sur la campagne de mutation, les agent.e.s doivent pouvoir vérifier l'exactitude du mouvement local pour exercer un éventuel recours.

Au sujet de la prime COVID, nous vous rappelons qu'aucune organisation syndicale n'a demandé cette prime. Celle-ci est source de discorde dans les services. Dans un esprit de transparence et de justice, les agents vous demandent donc la répartition, de manière anonyme, de la prime COVID par grade, par sexe et par service pour laquelle le directeur général ne s'est pas opposé (audioconférence du 30/06/2020).

Et enfin, le bouquet final : le NRP n'est pas encore finalisé que nous apprenons certaines évolutions du projet initial.

En conclusion, nous vous rappelons, Monsieur le Président, la confiance des agents se mérite, mais surtout elle se respecte.

Pour les points à l'ordre du jour, les organisations syndicales interviendront au fur et à mesure.

